

27 octobre 2020

OUI à une nouvelle organisation du travail et au basculement de la DIPA dans le XXI ème siècle...

Dans la bouche de nos dirigeants politiques le télé-travail est omniprésent tant comme une mesure sanitaire, que comme mesure permettant la continuité de service et le maintien économique de notre pays. On pourrait presque parler de révolution dans l'appréhension du monde du travail. Ce fameux monde d'après ! Mais qu'en est-il réellement à notre niveau ? Si les annonces ministérielles et de la Direction générale sont précises, elles semblent avoir du mal à être mises en œuvre au sein de la DIPA. Outre un manque de moyens en matériel difficilement compréhensible et, tout comme la période de la 1ère vague, reflétant un manque d'anticipation flagrant, nous sommes aujourd'hui confrontés à un autre écueil : « une culture managériale arriérée . »

Si le télé-travail se doit d'être une des facettes de ce monde d'après, le management que nous connaissons a des relents d'ancien temps emprunt de méfiance envers le personnel. Assez !!! Vos agents ne sont pas des « tire-au-flanc » !!!!!!!

Télétravail:

Rassurez-vous...
 Je n'ai absolument rien
 contre le télétravail...



Ils l'ont largement démontré durant ces derniers mois à travers leur implication. Mais force est de constater que les idées reçues sont tenaces.

Actuellement le télé-travail est une réponse à l'état d'urgence sanitaire de notre pays. À ce titre, notre administration centrale a insisté pour un développement rapide. À moins que ce ne soit un double discours de cette dernière ? Nous avons plus le sentiment d'un blocage à la DIPA...

Nous rappelons les mots de la directrice générale qui demande « de créer les conditions pour permettre le télétravail 2 à 3 jours par semaine, indépendamment des souhaits par les agents ». C'est donc une intensification du recours au télétravail qui est voulu. Ce blocage ne se caractérise pas par un refus clair et franc mais plutôt par des petits bâtons dans les roues qui découragent le personnel à le demander. Grâce à cette politique, au plus haut de cette deuxième vague, vous allez réussir à maintenir un maximum de personnel en présentiel sous prétexte qu'il n'y a pas de demandes. Plus largement, le télé-travail répond également à une évolution sociétale des relations professionnelles et sa perception. « Bien être au travail », « conciliation de la vie professionnelle et personnelle », tant de beaux discours et de principes qui ne sont pas suivis d'effets !

Notre société évolue et ce d'autant plus avec cette catastrophe sanitaire, les mentalités évoluent (enfin, pas chez tout le monde apparemment), le monde du travail évolue.

Même si vous pensez que « c'était mieux avant » il n'en demeure pas moins que c'est une vision passiste qui ne prend pas en compte le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Monsieur le directeur interrégional, Messieurs les directeurs régionaux ! Embarquez dans le train du progrès et basculez la culture managériale de la DIPA dans le XXIème siècle !

À l'initiative de la CGT et de Solidaires, la tenue d'un comité technique extraordinaire sur la thématique du télétravail a été demandée mi-octobre à la Direction, nous sommes, le 27/10, toujours en attente d'une réponse (il est vrai que l'actualité sanitaire est sereine actuellement)...

Nous invitons donc tous les agents qui auraient besoin d'être accompagnés sur les demandes de télétravail ou qui rencontreraient des blocages à nous contacter sans délai.